

d'aucun appui humain, et pour ce motif on lui présente un cierge sans le bougeoir.

— On dit donc que le sacriste ne serait pas remplacé et que ses fonctions seraient dévolues au sous-sacriste. Ce serait une perte pour l'ordre des Augustins à qui cette charge revenait de droit de par un décret d'Alexandre VI, en 1497. La revue *Rome*, qui a publié une notice sur le sacriste, a donné le portrait de Mgr Pifferi où on voit ce prélat avec un rochet. Or dans le courant de l'article, il était dit que les prélats de l'ordre de Saint-Augustin ne portent jamais de rochet. Et en effet, dans une chapelle papale on distinguait tout de suite Mgr Pifferi revêtu de la cappa et complètement en noir, faisant ainsi tache sur la gamme diversement colorée de la cour pontificale. Y avait-il une erreur dans l'article ou dans la photographie ? Nullement. Mgr Pifferi, qui avait fait des voyages en France, trouvait que son costume était bien peu décoratif et que, sauf la calotte et la barette violette, la croix et l'anneau, rien ne le distinguait des simples prêtres. Il avait donc demandé et obtenu un bref l'autorisant à revêtir le rochet à manches brodées. Mais comme il était assistant au trône, il lui fut fait défense de se servir de ce privilège devant le Souverain-Pontife et toutes les fois qu'il remplirait au Vatican une fonction de sa charge.

— Dans la manifestation qui a eu lieu à Rome en l'honneur de Ferrer, les anarchistes ont manifesté, il paraît que cela va devenir de tradition, contre le Séminaire français. Pour mieux corser l'affaire, ils firent, au moment de leur passage, jeter deux pétards dans la rue devant la porte du Séminaire, pour pouvoir accuser les Pères et les élèves de leur avoir jeté des bombes. Mais leur malice était cousue de fil blanc ; la police n'a pas eu de peine à distinguer un pétard d'une bombe. Et de plus, à ce moment de l'année, le Séminaire français était complètement désert, la rentrée des élèves ne s'effectuant que le 26 octobre. Le Père le Floch, supérieur, avait sagement fait